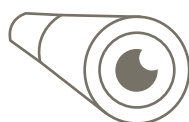


Étude de perception des
dirigeants d'Epl • avril 2025

Note de conjoncture

Les Epl devant le mur des investissements



Collection
**Études
et perspectives**

Les principaux enseignements

L'exercice 2023 a permis de poursuivre la dynamique de croissance des Entreprises publiques locales observée depuis 2022. Elle en est d'autant plus la confirmation que la hausse de l'activité concerne la quasi-totalité des secteurs couverts et surpasse les effets de rattrapage post-crise. En 2023, le volume d'activité des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) a finalement atteint 19,4 milliards d'euros, soit un nouveau seuil jamais atteint et une augmentation de 8,8 % par rapport à l'année précédente. La croissance de l'activité a cependant ralenti, mais elle est restée significative à mesure que les incidences de la crise sanitaire s'estompaient et alors que la conjoncture, marquée notamment par un haut niveau d'inflation, n'était pas favorable. Cette croissance s'explique non seulement par la vitalité globale de l'économie mixte, mais elle est aussi la conséquence des cycles d'investissement qui ont été initiés par les Epl d'énergie depuis plusieurs années et qui ont commencé à produire des résultats dans les territoires. Ces sociétés, s'inscrivant dans le temps long et souvent sous forme de Sem, ne sont cependant pas arrivées à maturité et n'ont pas encore donné la pleine mesure de leur potentiel. C'est pourquoi d'autres indicateurs ne se sont pas avérés aussi favorables, à l'instar du résultat net comptable, également pénalisé par le niveau des prix. Caractéristique de l'économie mixte locale, les bénéfices réalisés par la très grande majorité des Epl sur l'exercice 2023 auront naturellement pour vocation de financer de nouveaux cycles d'investissement.

L'exercice 2024 s'est inscrit dans cette continuité pour les Sem, les Spl et les SemOp. Les signaux étaient pourtant orange tout au long de l'année. La croissance sur douze mois du produit intérieur brut a atteint 1,1 % en France, soit un niveau équivalent à celui de l'année précédente et en-dessous du seuil nécessaire pour répondre à tous les enjeux économiques, sociaux et environnementaux de notre pays. La politique monétaire conduite à l'échelle européenne a maintenu les taux d'intérêt d'emprunt à des niveaux élevés, pesant sur la consommation intérieure, avant que des ajustements successifs ne viennent desserrer les contraintes.

Les Entreprises publiques locales ont fait preuve d'agilité durant la séquence : au regard des différentes informations disponibles, elles ont prolongé leur cycle de croissance en 2024. Sous l'impulsion des Sem d'habitat (soutenues par divers dispositifs institutionnels), des Epl de production et de distribution d'énergie (dont la vitalité ne s'est pas démentie), et de celles de gestion d'équipements touristiques, de culture et de loisirs (qui ont pu bénéficier de l'effervescence des Jeux olympiques et paralympiques de Paris), l'économie mixte locale a encore progressé en termes d'activité. L'année 2024 a également été placée sous le signe de l'investissement. Dans le prolongement de l'exercice 2023, la majorité des Entreprises publiques locales ont amplifié leurs politiques d'investissement, s'inscrivant dans des perspectives de long terme. Ces stratégies expliquent sans doute l'insuffisance des niveaux de marge constatés par les dirigeants de ces sociétés, tout en concrétisant les ambitions des collectivités locales qui les mandatent au bénéfice de leurs territoires.

Si ces évolutions sont le signe de la vitalité d'une économie mixte performante et résiliente dans un contexte d'incertitudes, elles n'autorisent pas tous les réjouissements. L'exercice 2025 ne sera pas sans difficulté, comme le font craindre la situation économique nationale et la conjoncture internationale et géopolitique. Opérateurs au service des collectivités territoriales, Sem, Spl et SemOp sont indirectement touchés par les contraintes budgétaires qui pèsent sur les finances locales. Les stratégies d'investissement qu'elles ont initiées, significatives bien qu'insuffisantes compte tenu des enjeux inhérents aux transitions économiques, sociales et environnementales, nécessitent d'être soutenues par les différents acteurs institutionnels. Leur capacité à mobiliser et mettre en place des modèles de financement performants sera décisive pour les prochaines années.



L'activité des Entreprises publiques locales

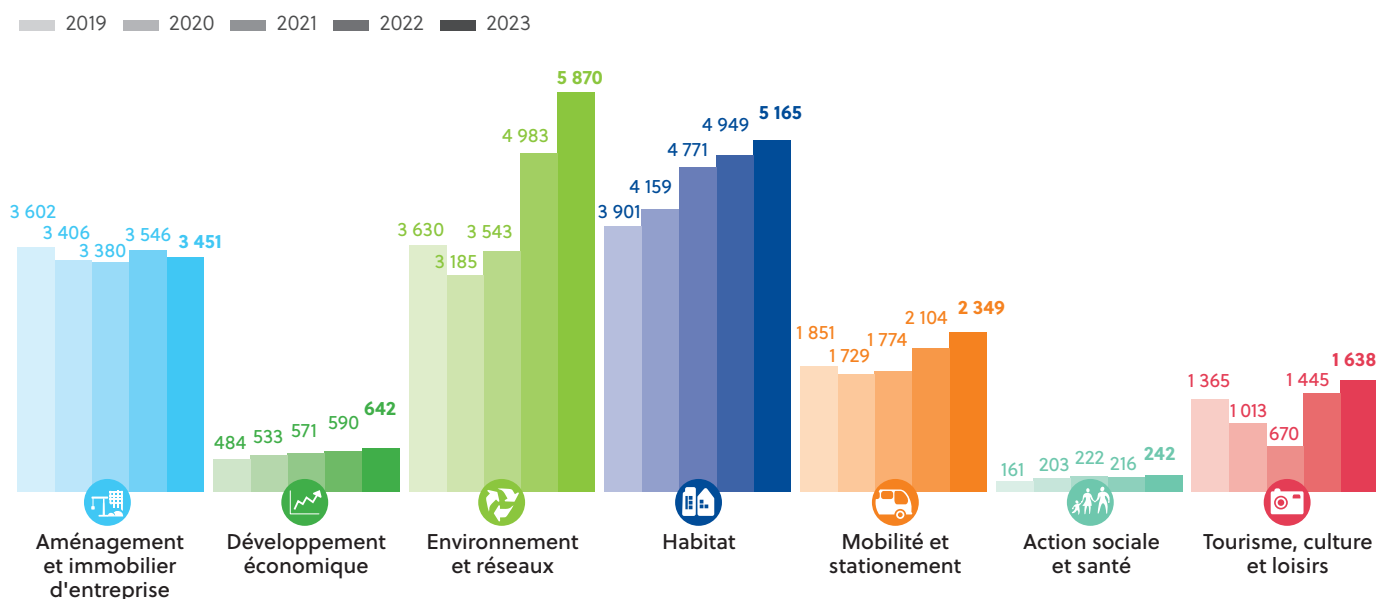
Dans le prolongement de la reprise économique consécutive à la crise sanitaire, **l'exercice 2023 a confirmé le cycle de croissance de l'économie mixte locale et marqué un nouveau pic en termes de volume d'activité produite.** Après actualisation et prise en compte des données disponibles au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires cumulé des Sociétés d'économie mixte (Sem), des Sociétés publiques locales (Spl) et des Sociétés d'économie mixte à Opération unique (SemOp) atteint 19,4 milliards d'euros en 2023, soit une hausse de 8,8 % en un an. Cette progression fait suite à celle, certes supérieure, observée en 2022 (+ 19,4 % par rapport à l'année 2021) et dépasse ce qui pouvait être attendu d'un effet de rattrapage. **Elle s'inscrit en outre dans une conjoncture peu propice au développement de l'activité,** au regard de la morosité économique à l'échelle nationale comme à l'échelle européenne, et alors que de nombreuses contraintes pèsent sur les entreprises à l'instar des taux d'intérêt élevés appliqués aux emprunts bancaires.

La quasi-totalité des domaines d'intervention de l'économie mixte locale est concernée par cette dynamique malgré des intensités variables. **Les Epl d'environnement et de réseaux ont rencontré une nouvelle progression significative de leur activité, jusqu'à atteindre un total de 5,87 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé soit une hausse de 17,8 % sur un an à laquelle les Sem, Spl et SemOp exerçant des activités de production et de distribution d'énergie ont significativement contribué.** Si cette évolution est partiellement imputable à un effet

de base, indicateur du succès de l'économie mixte locale dans ce domaine et à son pouvoir de séduction auprès des collectivités territoriales depuis l'entrée en vigueur de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte en 2015, il ne s'agit pas de la seule explication. Le chiffre d'affaires moyen des Epl d'énergie est passé de 17,8 millions d'euros en 2019 à 29,4 millions d'euros en 2023, témoignant de l'arrivée à maturité de nombreux projets et de leur vitalité.

Les dynamiques sont moins spectaculaires dans les autres domaines. **Les Epl d'habitat s'inscrivent toujours dans la séquence de rationalisation impulsée par l'entrée en vigueur de la loi Élan, qui profite à leur activité.** Moins nombreuses, elles continuent de consolider leur assise financière, leurs fonds propres ayant été alimentés de manière significative. Le secteur accélère encore la progression de son volume d'activité, qui atteint 4,4 %. **Dans la mobilité et le stationnement, les sociétés exerçant des activités de transports urbains et interurbains développent leur activité. Les Epl de tourisme, de culture et de loisirs en font de même.** Les Epl d'aménagement et d'immobilier d'entreprise connaissent en revanche une stagnation de leur volume d'activité, comme depuis plusieurs années, autour de 3,5 milliards d'euros, dans un contexte de renchérissement des coûts d'emprunt et sous forte influence des cycles électoraux. L'exercice 2023 a été plutôt favorable aux activités de promotion immobilière et de gestion patrimoniale, avant que des difficultés substantielles ne surviennent dans l'ensemble de la branche.

Évolution du dernier chiffre d'affaires connu cumulé au 31 décembre de l'année n+1 par domaine d'activité (en millions d'euros)



Sources de l'étude

La Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) conduit continuellement un travail de recensement des Epl et de collecte d'informations pour l'ensemble d'entre elles (informations statutaires, chiffres-clés, actionnariat). Ce recensement a été complété par un sondage réalisé du 20 mai au 31 juillet 2024 par questionnaire auto-administré en ligne auprès d'un échantillon de 261 dirigeants d'Entreprises publiques locales représentatif de l'ensemble des Epl. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode aléatoire. Les données ont ensuite été redressées selon la taille, la forme juridique, le secteur d'activité principal et la région d'implantation de la structure.

Les informations dont dispose la FedEpl à travers son activité de veille, ainsi que l'expertise de ses collaborateurs, ont permis d'apporter un éclairage complémentaire sur la situation et les évolutions des Epl en 2024. La FedEpl s'est appuyée sur les données et publications de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), de la Banque de France et de la Banque des territoires, ainsi que sur des rapports d'experts et d'organisations professionnelles. Des auditions et des entretiens ont été conduits auprès de dirigeants d'Epl et d'experts de différents organismes.

Éditeur :
Fédération des élus des Entreprises publiques locales,
Paris, 2024



Les entreprises
publiques
locales

Fédération des élus
des Entreprises publiques locales
14 rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris
01 53 32 22 00 - contact@lesepl.fr

Contact : Esteban Pratviel,
Directeur de la communication et du marketing
01 53 32 22 09 - e.pratviel@lesepl.fr

lesepl.fr



Fédération des élus des
Entreprises publiques locales



@FedEpl